



EAUX-PUISEAUX

Bulletin d'information n°2 du 1er oct. 2020



Chères Puisotines et chers Puisotins,

Saint-Exupéry disait, s'agissant de l'avenir : « Il ne s'agit pas de le prévoir mais bien de le rendre possible ». Mon équipe municipale et moi-même voulons l'incarner en conjuguant la force du passé et l'énergie du présent.

Dans cet esprit, les premières commissions se sont réunies (Accueil-Animation-Culture, Environnement-Fleurissement, Voirie-Bâtiments, CCAS), ouvertes pour certaines d'entre elles aux habitants du village qui peuvent et ont souhaité y participer activement. Elles sont un lieu de démocratie, de débats et d'émergence d'idées qui enrichissent la réflexion du conseil municipal et participent à la qualité de ses décisions. Nous rappelons que leur rôle et leur finalité est de travailler sur leurs différentes thématiques pour présenter des propositions et recommandations au conseil municipal à qui reviennent les décisions finales.

Ce bulletin, comme ceux qui suivront, a pour but essentiel de vous tenir informés des travaux menés par les commissions, afin que chacun de vous puisse mesurer l'intensité, la cohérence et la pertinence de notre action et suivre l'évolution des chantiers engagés.

La mission de l'élu municipal est une mission de proximité. Mon équipe et moi-même sommes à votre écoute, lors des permanences des lundis et jeudis où nous vous accueillons librement, ou lors de rendez-vous pris avec vos élus.

Bonne lecture de ce nouveau bulletin.

Bien à vous,

Le Maire, Christophe LOUAULT

Actualité

Concert du 16 octobre 2020



Pensez à réserver vos places pour le concert du 16 octobre



NAJAR & JOLIVET

Dans le cadre des manifestations musicales organisées par le Festival en Othe, le duo **NAJAR & Grégory JOLIVET** se produira en concert le 16 octobre 2020 à 20h30 en l'église d'Eaux-Puiseaux.

Réservations sur le site du Festival en Othe.

Prix du billet 10 € en réservation et 14 € en vente sur place.

Ouverture à 19h30, début du concert à 20h30.

La cérémonie du 14 juillet 2020

Cérémonie particulière au cours de laquelle le Maire et le Chef des Pompiers ont déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts et à l'issue de laquelle la cloche de notre église a sonné, comme un message aux habitants du village qui ont tant manqué à cet événement.

Dans un discours aux accents de fierté et d'émotion, le Maire forme le vœu que bientôt le village résonne à nouveau des rires et de l'animation. Voici le texte prononcé par le Maire, Christophe LOUAULT.

« Madame, Monsieur, chère équipe municipale,

Je prends la parole devant vous ce matin en tant que nouvel élu de notre belle commune d'Eaux-Puiseaux, avec joie et émotion ...

... Avec la joie et le plaisir de représenter une belle équipe comme celle-ci, de représenter tous les Puisotins en cette belle et traditionnelle journée de commémoration du 14 Juillet 1789, pris comme symbole et origine de la devise nationale "Liberté, Égalité, Fraternité", une commémoration qui doit réveiller en vous probablement, comme en moi, une foule de souvenirs liés aux fêtes qui l'entouraient et que nous nous attacherons à perpétuer !

Avec joie je disais, mais aussi avec émotion ...

... l'émotion et l'appréhension liées au premier discours de ce mandat qui s'installe,

... l'émotion de devoir m'exprimer au nom de toute une population,

... l'émotion de devoir le faire sans cette population, sans musique, sans les festivités qui s'en suivaient et mettaient en application ces principes de liberté, d'égalité et de fraternité, mais, n'en doutons pas, elles sont juste reportées !

... l'émotion liée au maintien de la distanciation et du respect des règles sanitaires en vigueur et dont il convient de rappeler que leur application est toujours de rigueur et le restera tout cet été, mais aussi probablement encore longtemps ensuite,

... l'émotion de rappeler qu' Eaux-Puiseaux est, grâce aux équipes municipales précédentes, un village où il fait bon vivre et se retrouver, et que la nouvelle équipe met toute son énergie et tout son cœur pour maintenir et conforter ce sentiment ...

Que les tintements de la cloche de notre église en manifestent l'expression !

Bon 14 juillet à tous les Puisotins, belle journée à tous. »



La boîte à idées



La boîte à idées en façade de la Mairie

La boîte à idées a trouvé sa place en façade de la mairie. Elle a déjà permis de recueillir les premières idées et remarques des Puisotins. C'est une manière très simple de solliciter les commissions municipales, qui auront le souci de répondre à vos attentes avec tout le sérieux qui s'impose.

Une idée, suggestion ou demande ne vaut pas toujours résolution immédiate. Certaines d'entre elles peuvent faire l'objet d'études par les commissions concernées, d'éventuelles évaluations budgétaires et de débats en conseil municipal.

Le concert du 26 juillet 2020

La région Grand-Est a décidé d'apporter une aide aux artistes et aux musiciens en particuliers, durement éprouvés par l'arrêt de leurs prestations, suite à la crise sanitaire que nous avons vécue.

Cette aide s'est concrétisée par le passage dans notre commune, le dimanche 26 juillet à 15h, de l'ensemble Enthéos, groupe musical de quatre artistes de grand talent qui se consacrent particulièrement aux musiques de la renaissance en révélant les liens entre musique, littérature, arts et histoire. L'ensemble Enthéos effectuait à cette occasion un périple alliant musique et patrimoine puisqu'ils s'était produit le matin-même dans les églises des communes de Villemaur-sur-Vanne et Nogent-en-Othe et poursuivait la journée par une représentation à Monfey et enfin à Chaource.

Le public s'est rendu nombreux à cette manifestation de qualité qui marquait la reprise des activités musicales organisées par le Festival d'Aix-en-Othe.



L'ensemble Enthéos interprétant Pierre de Ronsard

Les kiosques à livres

Sur proposition de la commission «Accueil-Animation-Culture», la municipalité a décidé de retenir le principe de kiosques à livres qui seront situés à l'intérieur des abribus de l'ancienne poste et de la rue de l'Église.

Les membres de cette commission s'activent à restaurer l'abribus de l'ancienne poste (remplacement de planches, réfection de la couverture, mise en place des étagères et application d'une lasure ou d'une peinture). Il sera parachevé très prochainement et devrait contenir rapidement de nombreux livres.



Le kiosque de la rue de l'Église

Le kiosque de la rue de l'Église est quant à lui déjà opérationnel, puisque Francis LAMBERT y a installé une ancienne petite armoire vitrée de classe d'école qui, restaurée et repeinte, s'intègre parfaitement dans l'abri.

Le but de ces kiosques est de permettre à chacun de partager ses livres et d'en découvrir de nouveaux. Leur fonctionnement est le suivant : un système d'emprunt, d'échange de livres entre habitants de notre commune, gratuit et disponible 24h/24. Emprunter un livre ou un magazine signifie le rapporter au kiosque après l'avoir lu pour que d'autres personnes puissent en profiter ou le remplacer par un ou plusieurs autres livres.

Vide maison des 29 et 30 août 2020

Un «vide maison» était organisé dans notre commune les 29 et 30 août 2020.

Les habitants du village en avaient été informés par mail et par des pancartes fixées sur quelques poteaux.

Les participants avaient accroché un tee-shirt devant leurs habitations et avaient placé, dès l'entrée, du gel hydro-alcoolique à disposition des visiteurs, lesquels portaient obligatoirement un masque.

Bien avant l'heure d'ouverture, alors que les étals n'étaient pas complètement garnis, des passants – ou des curieux – allaient et venaient, signe d'un intérêt certain et promesse de bonnes ventes.

Une météo clémente et des visiteurs-acheteurs nombreux, il n'en fallait pas plus pour enchanter les onze participants à cet événement. Merci à tous d'avoir contribué, par votre participation, vos visites et parfois vos achats, à la réussite de cette opération qui est appelée à être renouvelée.

Le chêne cent cinquantaire

Dans notre forêt se trouve un vieux chêne, auquel la légende attribue l'âge du village, soit plus de 150 ans !

À l'occasion d'une randonnée pédestre de quelques huit kilomètres, une petite équipe de marcheurs emmenés par Evelyne DUTERTRE a découvert cet arbre séculaire et en a profité pour en nettoyer les alentours du pied et pour en rafraîchir la plaque indicative.

Un matin ensoleillé, une balade en forêt, une halte au pied d'un grand chêne, (peut-être un chevreuil s'était-il invité ? ...), c'était le bonheur assuré !

Catherine était intarissable : «... En plus, nous avons des gens extraordinaires. J'ai posé quantité de questions à Evelyne ... une véritable leçon de choses. Grand moment à renouveler !».



La belle équipe ...

Le livret d'accueil des nouveaux arrivants



Projet fictif de page de garde

La commission «Accueil-Animation-Culture» travaille actuellement à la réalisation d'un livret d'accueil destiné aux nouveaux arrivants dans notre village. Ce livret sera bien entendu remis gracieusement aux actuels Puisotins qui en feront la demande.

La finalité de ce livret est de fournir le maximum d'informations très pratiques, d'utilité quotidienne, destinées à faciliter l'intégration de tous, et de faire découvrir l'âme du village à travers son histoire, sa culture et son animation.

Le livret d'accueil aura atteint son objectif si les nouveaux arrivants peuvent affirmer rapidement : « Nous sommes Puisotins de coeur ! ».

L'ossature du contenu de ce livret a été proposée à la commission lors de sa réunion du 8 Septembre dernier. Nous continuons à travailler sur sa présentation qui doit être la plus complète, la plus utile et la plus attractive possible.

Le travail des commissions Environnement – Résilience – Fleurissement

Fleurissement

La commission a entrepris son travail immédiatement après sa constitution en commençant – à tout seigneur tout honneur – par les bacs de la façade de la Mairie, suivis de ceux du local «Centre Secours Incendie». L'ensemble est du plus bel effet.

D'autres interventions ont été effectuées par les membres de la commission, comme le nettoyage des abords du cimetière et le nettoyage en cours des panneaux de la place de l'Église, de la place de la Libération et du chemin de Puisieux.



Les bacs à fleurs de la Mairie

La commission a étudié la possibilité d'implanter des bancs à certains endroits du village. La réflexion a porté sur le type de banc, sur les endroits où les placer et sur l'entretien que cela engendre. La commune a fait récemment l'acquisition d'un premier banc qui est en passe d'être installé Place de la Libération.

Notre village a participé le 26 septembre dernier à l'opération «**Nettoyons la nature** » qui, en plus de son premier objectif, a permis de sensibiliser les enfants aux questions environnementales.

À l'heure fixée, les plus courageux et les plus motivés du village, chaudement vêtus, ... au point que l'un (ou l'une) d'entre eux est difficilement reconnaissable ..., ont fait oeuvre utile. Vers midi, les sacs étaient pleins, bien des Puisotins peuvent en témoigner.



Au départ de l'opération ...

Le travail des commissions Forêt – Chasse



Un arbre atteint par les scolytes menace de tomber

Le 23 juillet 2020, Monsieur Richard BEGAT, représentant de l'O.N.F. dans notre commune, a organisé une réunion de quelques membres de la municipalité sur une parcelle de notre forêt, pour nous faire constater les dégâts causés par les scolytes, dégâts particulièrement importants et inquiétants dans notre région Grand Est et bien au-delà.

Cet insecte se nourrit de la couche tendre de bois située juste sous l'écorce des arbres. En creusant leurs galeries, les scolytes finissent par couper la circulation de la sève, conduisant à la mort prématurée des peuplements d'épicéas. Alors qu'un arbre sain possède les armes pour se protéger, un arbre affaibli par la sécheresse ou la succession d'étés secs suivant des hivers doux ne dispose plus de ces mécanismes de défense. Dès lors, les rameaux et branches se dessèchent, l'écorce se soulève par endroits et l'arbre meurt.

Ainsi, les scolytes peuvent détruire un épicéa de 15 ou 20 mètres en l'espace de quelques mois, et il est presque impossible de freiner ou stopper leur propagation car il n'existe actuellement aucun moyen de lutte contre ce fléau. La seule alternative pour limiter l'expansion de cette épidémie est l'enlèvement rapide des bois.

Ce grave problème a d'ores et déjà un impact sur notre stratégie de coupe et de reboisement, et des conséquences à court terme sur la valorisation de certaines parcelles. Il est en cela suivi de très près par la commission «Forêt».

Le travail des commissions

Voirie

Depuis sa constitution, la commission a établi la liste des bâtiments communaux et approfondi l'étude des travaux de réfection éventuelle. Lors de sa 3ème réunion qui a eu lieu le 17 septembre dernier, la commission s'est penchée plus particulièrement sur les bâtiments suivants :

- l'église, le local du corbillard, le château d'eau des Brûlis, le local des pompes, le lavoir et l'ancienne poste.

Des devis ont déjà été reçus, concernant l'entretien de l'église et le remplacement de la stèle des Garibaldiens. La commission a déterminé une priorisation des travaux qui sera soumise à la prochaine assemblée municipale.

D'autres travaux sont en cours pour réparer une fuite d'eau qui s'est déclarée après l'opération de nettoyage de la cuve du château des Brûlis.

Le travail des commissions

La gestion de l'eau

Cette gestion commence par un suivi journalier des volumes de pompage du château d'eau des Brûlis vers le château d'eau du Four à Chaux. Ce relevé permet de constater d'éventuelles fuites dans le réseau, d'éventuels dysfonctionnements des pompes et l'équilibre de leur mise en action. À la fréquence hebdomadaire, il y a lieu de régénérer le dosage de la solution de désinfectant afin de maintenir le taux de chlore au niveau recommandé par l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé).

Une fois par an, le Syndicat des Eaux nous impose un nettoyage complet des cuves des deux châteaux, opération qui nécessite leur vidange. Ces importants travaux ont été réalisés récemment sans que les habitants du village en aient ressenti la moindre gêne : il n'y a pas eu de coupure d'eau, peut-être quelques légères baisses de pression à peine perceptibles.

Tout ce travail mérite d'être expliqué et connu des Puisotins. Aussi la commission «Communication» prépare-t-elle un fascicule consacré à la «Gestion de l'Eau à Eaux-Puiseaux», dans lequel Yves PHILIPPE dévoilera quelques secrets, tout en préservant le mystère ...



Un agent du SDDEA en cours de nettoyage de la cuve

Le travail des commissions

La Communication

La commission «Communication» travaille actuellement à la construction du **site officiel de la commune** dont l'architecture sera la suivante :

- la Mairie (situation, coordonnées, organisation administrative, commissions, intercommunalité, etc.)
- le Village (les temps forts, le patrimoine, les atouts touristiques, hébergements, restauration, produits du terroir, etc.)
- les Services (le tissu associatif, les différents services de santé, etc.)
- le Bien vivre (les réglementations locales, les comportements citoyens, le ramassage des déchets, etc.)
- le côté pratique (démarches d'installation, démarches administratives, annuaire utile, location de la salle, espace interactif, téléchargements, etc.)

Son développement est en cours et s'achèvera dans les quelques prochaines semaines. Il sera alors mis en ligne de manière restreinte auprès de l'ensemble des conseillers municipaux pour les tests et ajustements (autant techniques que fonctionnels). Après quoi le site sera rendu public.

Le travail des commissions

Le Centre Communal d'Action Sociale

La première réunion du C.C.A.S. s'est tenue le 30 juillet dernier, pour définir les axes de son action. Sa composition s'établit comme suit :

 <p>Christophe LOUAULT Maire de la commune Président du C.C.A.S. Tél : 06 56 69 84 23</p>	 <p>Michèle CORNIAUX conseillère municipale Tél : 06 23 61 77 69</p>	 <p>Fabienne KUCHARSKI conseillère municipale Tél : 06 37 40 82 28</p>
 <p>Ysabel PLUSQUELLEC conseillère municipale Tél : 06 14 11 33 36</p>	 <p>Catherine POURTIER conseillère municipale Tél : 06 29 73 07 68</p>	 <p>Béatrice CHAMPAGNE Tél : 07 76 11 04 86</p>
 <p>Rita KOKE Tél : 06 81 89 92 63</p>	 <p>Christelle LECOQ Tél : 06 67 39 66 29</p>	 <p>Isabelle PANIZZI Tél : 06 20 86 28 76</p>

D'une manière générale, le C.C.A.S. d'Eaux-Puiseaux aura pour mission d'étudier les possibilités d'aides diverses (alimentaires, vestimentaires, financières, ponctuelles d'urgence, etc.) et de faire connaître ces dispositifs aux personnes qui sont susceptibles d'en bénéficier.

Actualité

La restauration des vitraux de notre église

Les vitraux de l'église



Le vitrail des «luminaires» restauré

Chacun a pu constater, avec tristesse souvent, avec colère parfois, la dégradation progressive de la qualité des vitraux contemporains de notre église. Le phénomène, loin d'être spécifique à notre édifice, s'étend à tous les territoires et les conditions dans lesquelles il se produit sont multiples et variées. De fait, il est actuellement impossible de déterminer le «profil» d'une situation propice à cette dégradation. Une étude menée depuis deux ans sur différents vitraux dont ceux de la basilique Saint Urbain de Troyes met en évidence la grande complexité du problème.

La société qui a réalisé les vitraux de notre église a elle-même procédé à nombre de tests et d'essais divers pour tenter de retrouver la beauté du projet d'origine. Des pistes ont été explorées dans deux directions :

- la première pour trouver un verre de qualité supérieure, de type extra-clair, c'est-à-dire ne contenant pas de trace de fer, source du brunissement,
- la seconde pour trouver des colorants d'émaux qui soient stables à température élevée pour remplacer les émaux bleus altérés.

.../...

La restauration des vitraux de notre église

.../...

Il y a quelques jours, la Manufacture Vincent-Petit a refait et installé les quatre parties manquantes du 5ème vitrail (celui dit de «la création des luminaires»). Nous avons déjà pu nous faire une idée et même une opinion sur le travail réalisé et nous avons exprimé notre satisfaction quant aux nouvelles nuances des coloris utilisés et à la transparence partiellement retrouvée.

Notre seule objection concerne la couleur et la petite taille des textes en référence à la Genèse, présentés actuellement en noir sur bleu foncé, donc de ce fait peu lisibles. Nous demandons à la Manufacture Vincent-Petit de bien vouloir se pencher sur cette question.

Il est à noter que la Manufacture Vincent-Petit prend intégralement à sa charge le coût des travaux de réfection des vitraux.



À savoir ...

Notre commune est à la disposition des personnes qui souhaiteraient profiter, individuellement ou en groupe, d'une visite commentée de notre église et de ses vitraux.

Pour en bénéficier, vous pouvez contacter la Mairie aux coordonnées indiquées en bas de page et nous pourrons alors convenir d'un rendez-vous.

En dehors de ces horaires d'ouverture habituelle, vous pouvez appeler :

le 06 22 13 69 59 , le 06 07 06 78 38 ou le 06 29 73 07 68.

Rappel de quelques consignes importantes

Pour lutter contre le coronavirus



Rappel de quelques numéros d'appels d'urgence

